

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Conseil International de Coordination du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB)

Vingt-septième session

Siège de l'UNESCO à Paris, Salle XII (bâtiment Fontenoy)

Du 8 au 12 juin 2015

ARTICLE 9 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISoire : PROJET DE STRATEGIE DU MAB (2015-2025) ET DEVELOPPEMENT DU PLAN D'ACTION DU MAB (2016-2025)

I. **Projet de stratégie du MAB pour les années 2015 à 2025**

1. Le 4 mai 2015, le «Groupe de la stratégie » du MAB (GSM)¹ a annoncé avoir achevé la préparation du Projet de stratégie du MAB pour les années 2015 à 2025, en collaboration avec le Secrétariat du MAB et le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO, projet qui sera présenté lors du 27^e CIC du MAB, qui lui a été confié par le 26^e CIC du MAB. L'annonce du GSM et le Projet de stratégie du MAB pour les années 2015 à 2025 figurent à l'Annexe I.

2. Dans cette annonce, le GSM a vivement remercié les membres du CIC du MAB, les Comités nationaux du MAB, les Points de contact du MAB et des réseaux réserves de biosphères, et les membres estimés du Groupe d'experts² pour leurs très précieuses contributions.³

¹ La composition et le mandat du GSM sont disponibles sur :
<http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/mab-strategy-group/>

² La composition du Groupe d'experts est disponible sur :
<http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/roster-of-experts/>

³ Les contributions et les commentaires apportés sur les diverses sessions préliminaires de la stratégie sont disponibles sur :
<http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/>

3. En exprimant sa satisfaction générale quant au contenu du Projet de stratégie de l'Annexe pour former une base satisfaisante pour les délibérations du CIC, le GSM a indiqué, comme l'on pouvait s'y attendre, qu'il n'avait pas été possible d'incorporer toutes les suggestions contenues dans le Projet final, du fait que ceci aurait fait que le document final aurait été trop long, et du fait qu'un consensus n'avait pas toujours été atteint relativement aux propositions reçues. Le GSM a également souligné que plusieurs éléments que l'on avait suggéré d'incorporer dans la stratégie étaient plus adaptés pour une incorporation dans le plan d'action du MAB.

4. Pour ce qui est du contenu relatif au développement et à l'adoption de la nouvelle stratégie du MAB, il est important de rappeler que la Conférence Générale, lors de sa 36^e session de 2011, a invité la « *Directrice générale, en consultation avec le Conseil international de coordination, à élaborer un document de stratégie pour le Programme MAB pour la période postérieure à 2013, couverte par la prochaine Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, sur la base du Plan d'action de Madrid et de l'évaluation de sa mise en œuvre* ». ⁴

5. Il est en outre important de rappeler que le Sommet des Nations Unies pour l'adoption de l'agenda de l'après-2015 aura lieu en septembre 2015, avant la 38^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO (du 3 au 18 novembre 2015). Le Sommet devrait adopter les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les cibles et indicateurs connexes. A la suite du Sommet, le Secrétariat du MAB préparera donc un document montrant comment la Stratégie contribuera à la mise en œuvre des ODD et aux cibles et indicateurs connexes. Ce document sera disponible à la Conférence Générale, qui l'examinera en même temps que la nouvelle Stratégie MAB, selon l'adoption du CIC.

6. Des informations plus détaillées sur la préparation du Projet de stratégie du MAB pour les années 2015 à 2025 sont fournies dans un document présenté à la 196^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (avril 2015) intitulé « *Élaboration de la Nouvelle Stratégie du Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) pour la période 2015-2025* (document 196 EX/4.INF.4). Ce document est disponible au CIC du MAB sous le nom de SC-15/CONF.227/INF.4. Le document préparé par le Conseil exécutif n'a pas couvert la dernière phase de préparation du contenu du Projet de stratégie, qui comprenait une consultation finale avec les membres du Groupe d'experts et la version finale ultérieure du contenu du Projet de stratégie.

7. **Le CIC du MAB est invité à examiner le Projet de stratégie du MAB pour les années 2015 à 2025, et à se décider quant à son adoption et à sa soumission ultérieure à la 38^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO pour approbation.**

II. Plan d'action du MAB de 2016 à 2025

8. Dans le cadre de la préparation du Projet de stratégie du MAB, le GSM, conformément à son mandat, a identifié des éléments qu'il serait utile d'incorporer dans le nouveau Plan d'action du MAB, et de joindre à la Stratégie du MAB. Regroupés de façon préliminaire selon les divers objectifs contenus dans le Projet de stratégie du MAB, ces éléments figurent dans un document

⁴ Résolution 36 C/Résolution 33 (par. 8) de la Conférence Générale : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002150/215084f.pdf>

d'information intitulé « Eléments susceptibles d'être incorporés dans le Premier projet du Plan d'action du MAB » (SC-15/CONF.227/INF.5).

9. Il est proposé que le GSM se réunisse à l'UNESCO à Paris, peu après le 27^e CIC du MAB, afin de préparer, avec le soutien du Secrétariat du MAB et de l'IOS de l'UNESCO, le Premier projet du Plan d'action du MAB. Les actions ultérieures qui seront entreprises par le GSM, en conformité avec son mandat, seront de :

- a) Distribuer le Premier projet de Plan d'action du MAB (par ex. au Groupe d'experts, aux Comités nationaux du MAB, aux Points de contact du MAB et des réserves de biosphère, et aux principales parties prenantes) pour obtenir des contributions et des commentaires ;
- b) Préparer des versions du Projet de Plan d'action mises à jour sur la base des contributions et des commentaires reçus, en tenant compte de son objectif de contribution efficace à la mise en œuvre des ODD ;
- c) Préparer la version finale du Projet de Plan d'action du MAB, au plus tard un mois avant le 28^e CIC du MAB ;
- d) Présenter le Rapport de Projet de Plan d'action au 4^e Congrès sur les Réserves de Biosphères (du 14 au 17 mars 2015 à Lima, au Pérou) et à la 28^e session du CIC du MAB (du 18 au 19 mars 2015 à Lima, au Pérou).

10. **Le CIC du MAB est invité à prendre note du document SC-15/CONF.227/INF.5, et à fournir les orientations au GSM et au Secrétariat du MAB qu'il estime être nécessaires et utiles pour une élaboration réussie de la version finale du Projet de Plan d'action à présenter au 4^e Congrès sur les Réserves de Biosphère et du CIC lors de sa 28^e session à Lima, au Pérou.**

III. Proposition de discussion du Groupe de la stratégie du MAB : un Réseau mondial des Régions de biosphère

11. Lors de l'élaboration du Projet de stratégie du MAB, le GSM a entamé une réflexion sur les avantages et les inconvénients d'un éventuel changement du nom de « réserves de biosphère », pour qu'il devienne « région de biosphère ». Sur la base de cette discussion, le GSM a produit un document d'une page intitulé « Proposition de discussion : un Réseau mondial des Régions de biosphère », qui a été distribué à la communauté élargie du MAB, afin qu'elle puisse offrir ses commentaires.⁵ Bien que plusieurs Comités nationaux du MAB et plusieurs parties prenantes soutenaient ce changement, d'autres étaient contre, et d'autres encore ont proposé un terme différent.⁶ Aucun consensus n'a été atteint sur la question.

⁵ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Biosphere_Regions-a_proposal_for_discussion.pdf

⁶ Les commentaires reçus sont disponibles (dans la langue dans laquelle ils ont été soumis) sur : <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/>

12. Le CIC du MAB est invité à exprimer son avis et d'indiquer si la question du changement de nom doit être incorporée dans son agenda ou non lors d'une future session et, s'il décide d'incorporer cette question, d'indiquer à quelle session du CIC il souhaite discuter de cette question.

Annexe I

Le 4 mai 2015

**Groupe de la stratégie du MAB (GSM)
Annonce
Projet de stratégie finalisé du MAB pour les années 2015 à 2025**

A la suite de plusieurs mois de délibérations intenses - commençant par des contributions précédant la 26^e CIC du MAB de 2014, suivies d'une réunion de presque tous les membres de la GSM à Paris en novembre 2014, et d'un certain nombre de contributions reçues de la part des Etats-Unis, des comités nationaux du MAB, des points de contact et des réseaux du MAB et des réserves de biosphères, et du Groupe d'experts - le GSM est heureux d'annoncer qu'il a conclu ses travaux avec succès pour la préparation du projet de stratégie finalisé du MAB pour les années 2015 à 2025, ci-joint. Nous sommes d'avis que ses travaux pourront être présentés lors du 27^e CIC du MAB, qui aura lieu du 8 au 12 juin 2015 au siège de l'UNESCO à Paris.

Le GSM a ainsi franchi une étape importante dans la mise en œuvre de son mandat, et nous sommes infiniment reconnaissants à tous les membres du CIC et aux parties prenantes du MAB répartis dans le monde entier qui ont démontré un tel intérêt, et dans plusieurs cas, une telle passion pour le MAB et les directions stratégiques que notre programme devrait prendre sur les dix prochaines années.

Bien que les parties prenantes ne soient peut-être pas toutes d'accord sur certains éléments du contenu, nous sommes convaincus que celui-ci représente la majorité des contributions reçues. Plusieurs points supplémentaires plus détaillés proposés par les parties prenantes, mais non inclus dans la stratégie, seront inclus dans le plan d'action que le GSM entreprendra après la réunion du CIC. Celui-ci sera présenté lors du 4^e congrès sur les réserves de biosphère, et lors du 28^e CIC du MAB l'année prochaine. Nous sommes convaincus que l'expression des diverses opinions et des discussions approfondies reflètent la nature globale du MAB, et que celles-ci sont ultimement d'une importance capitale dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie du MAB et d'une future mise en œuvre de celle-ci qui soient aussi solides que possible.

Le GSM est maintenant prêt à travailler avec le CIC du MAB, le Groupe d'experts et la communauté étendue du MAB sur le développement du plan d'action de la MAB, en coopération avec le Secrétariat du MAB et le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO.

M. Sergio Guevara Sada
Président du CIC du MAB
et du groupe de la stratégie
MAB

M. Martin Price
Rapporteur du CIC du MAB
et du groupe de la stratégie
MAB

STRATEGIE DU MAB 2015-2025

PROPOSITION

(4 mai 2015)

Sommaire

Synthèse

Introduction

L'UNESCO

Le MAB et le RMRB

Le MAB et les autres programmes de l'UNESCO

Contexte mondial de la Stratégie du MAB

La Stratégie du MAB au sein de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO

La Stratégie de Séville, le Cadre statutaire et le Plan d'action de Madrid

La Stratégie du MAB 2015-2025

Vision et Mission

Objectifs stratégiques

Résultats escomptés

Domaines d'action stratégiques

Axes stratégiques

Cadre d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie

Plan d'action du MAB

Glossaire

Synthèse

Depuis plus de quarante ans, les populations du monde entier recherchent des solutions locales aux défis mondiaux dans les réserves de biosphère désignées dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, ce qui permet de générer une expérience riche et un potentiel d'innovation garantissant un avenir durable qui met l'accent sur la préservation de la biodiversité. Dans les dix prochaines années, le MAB va renforcer son soutien aux États membres afin de préserver la biodiversité, de restaurer et de renforcer les services écosystémiques et de favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles, de bâtir des économies et des sociétés durables, saines et équitables et des établissements humains prospères et de donner aux populations les moyens d'atténuer le changement climatique et les autres aspects du changement climatique mondial et de s'y adapter. Le MAB va mettre à profit les leçons offertes par la science de la durabilité et l'éducation et communiquer et partager les informations de façon ouverte, moderne et transparente. Le MAB va veiller à ce que son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) regroupe bien des [régions/sites] modèles de développement durable en mettant en place un bilan périodique pertinent afin que tous les membres du réseau respectent les normes fixées, en améliorant la gouvernance, la coopération et la mise en réseau au sein du MAB et du RMRB et en développant des partenariats externes efficaces pour garantir la viabilité à long terme. Le MAB et le RMRB vont contribuer aux Objectifs du développement durable et à la mise en œuvre du programme de développement de l'après-2015. Cela passera par la mise en œuvre de la présente Stratégie qui prévoit une série d'objectifs stratégiques et de domaines d'action stratégiques ainsi qu'un plan d'action qui sera finalisé en 2016.

Introduction

Au fur et à mesure de l'évolution du programme MAB, les réserves de biosphère en sont devenues le principal moyen de mise en œuvre. Le concept de réserve de biosphère a fait ses preuves au-delà des aires protégées qui en constituent les aires centrales. Les scientifiques, planificateurs, décideurs politiques, entreprises et communautés locales y ont de plus en plus souvent recours pour rassembler diverses connaissances, recherches scientifiques et expériences qui relient la préservation de la biodiversité au développement socioéconomique en vue du bien-être de l'Homme. Afin de mieux comprendre les défis du monde actuel - pauvreté, changement climatique, sécurité hydrique et alimentaire, urbanisation rapide et désertification -, le programme MAB, par le biais de son Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) et de ses réseaux régionaux et thématiques, va contribuer de façon stratégique aux Objectifs du développement durable (ODD) en introduisant des mesures de développement durable dans les réserves de biosphère, en partenariat avec tous les secteurs de la société, en vue de garantir le bien-être des populations et de leur environnement. L'expérience du RMRB, des réseaux du MAB et des approches interdisciplinaires seront mises à profit pour mettre au point et tester des politiques et des pratiques visant à remédier à des problèmes touchant différents écosystèmes et garantir les biens et services qu'ils fournissent. Le programme MAB est un levier important pour intégrer le développement durable à tous les niveaux, associer les aspects économiques, sociaux et environnementaux et prendre conscience de leur interaction vitale afin de développer toutes les dimensions du développement durable.

L'UNESCO

Fondée en 1945, à la fin de la Seconde guerre mondiale, l'UNESCO a fêté son 70^e anniversaire en 2015. Depuis sept décennies, l'UNESCO incarne des aspirations élevées, des espoirs et une lutte continue pour une vie meilleure, basée sur les idées de dignité humaine, de compréhension mutuelle et de solidarité de l'humanité. Ces idéaux et valeurs sont ancrés dans sa Constitution, sans laquelle on ne peut comprendre l'histoire de l'UNESCO. Son travail de pionnier a contribué à modifier la façon dont les populations mondiales se comprennent et la planète sur laquelle nous vivons. L'UNESCO a initié le mouvement de protection de l'environnement et a lancé l'alerte face à la diminution de la biodiversité mondiale en la reliant de façon explicite au développement humain par le biais du programme MAB. En tant qu'agence spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO va continuer, dans un avenir proche et dans le monde entier, à contribuer à consolider la paix, éradiquer la pauvreté, améliorer la santé et soutenir le développement durable et le dialogue interculturel grâce à l'éducation, aux activités scientifiques, à la culture, à la communication et à l'information.

Le programme MAB

Lancé en 1971, le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO est un programme scientifique intergouvernemental qui, dès ses débuts, s'est efforcé de créer une base scientifique permettant d'améliorer les liens entre les populations et leur environnement. Le MAB combine l'application pratique des sciences naturelles et sociales, de l'économie et de l'éducation pour améliorer les conditions de vie des populations, répartir de façon plus équitable les bénéfices et préserver les écosystèmes naturels et gérés en promouvant des approches innovantes pour le développement économique qui soient adaptées d'un point de vue social et culturel et durables pour l'environnement.

En pratique, le Programme MAB est mis en œuvre dans les réserves de biosphère. Ces réserves englobent des écosystèmes terrestres, côtiers et/ou marins représentatifs de leur région biogéographique et jouant un rôle important dans la préservation de la biodiversité. Chaque réserve de biosphère privilégie les solutions qui réconcilient la préservation de la biodiversité à son utilisation durable en vue de favoriser le développement durable à l'échelle régionale. Les réserves de biosphère sont désignées par les gouvernements nationaux et restent sous la juridiction des États dans lesquels elles sont situées ; toutefois, leur statut mondial de réserve de biosphère est reconnu au niveau international. Les réserves de biosphère sont des [régions/sites] modèles qui servent à tester et appliquer des approches interdisciplinaires pour comprendre et gérer les changements dans les systèmes sociaux et écologiques et leur interaction ; cela implique notamment la prévention des conflits et la conservation de la biodiversité.

Le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) du programme MAB a été lancé en 1976. En 2014, il comptait 631 réserves de biosphère réparties dans 119 pays, dont 14 réserves de biosphère transfrontalières sur le territoire de deux pays ou plus. Comme l'indique le Cadre statutaire du RMRB de 1995, les réserves de biosphère doivent s'efforcer de constituer des sites modèles d'étude et de démonstration des approches de la conservation et du développement durable au niveau régional. À cette fin, chaque réserve de biosphère doit combiner trois fonctions interconnectées (conservation, développement et appui logistique) grâce à un zonage approprié comprenant 1) une ou plusieurs aire(s)

centrale(s) consacrée(e) à la protection à long terme, 2) des zones tampons adjacentes et 3) une aire de transition extérieure où des pratiques d'exploitation durable sont favorisées et développées par les pouvoirs publics, les communautés locales et les intérêts privés. Les réserves de biosphère intègrent donc la diversité biologique et culturelle, en particulier en acceptant le rôle des connaissances traditionnelles et locales dans la gestion de l'écosystème. Elles privilégient une approche qui associe diverses parties prenantes, avec un accent mis sur la participation des communautés locales à la gestion, et s'appuient souvent sur des systèmes de gouvernance innovants et participatifs.

Au niveau mondial, le Programme MAB est gouverné par son Conseil international de coordination, sous l'autorité de la Conférence générale de l'UNESCO et de son Conseil exécutif. Le niveau suivant de gouvernance est représenté par les réseaux régionaux et thématiques. Idéalement, au niveau national, la gouvernance est assumée par les comités nationaux du MAB.

Le MAB et les autres programmes de l'UNESCO

L'UNESCO a mis en place plusieurs programmes internationaux pour mieux évaluer et gérer les ressources de notre planète. Le premier objectif de l'UNESCO - outre de collaborer avec ses États membres afin de développer et de promouvoir l'éducation, la science et la culture dans tous les pays du monde - est de renforcer la compréhension mutuelle entre les nations et les peuples. Afin d'y parvenir, les États membres de l'UNESCO ont créé deux programmes qui mettent l'accent sur l'importance mondiale du patrimoine naturel et culturel. Le premier, le programme MAB a été créé en 1971. Le second, la Convention pour la conservation du patrimoine culturel et naturel mondial, date de 1972. Cette convention a établi une Liste des sites mondiaux du patrimoine culturel et naturel, caractérisés par leur valeur universelle exceptionnelle. L'objectif est de préserver et gérer des sites culturels et naturels d'exception ainsi que de sensibiliser à la conservation du patrimoine.

Outre ces sites d'importance mondiale désignés par l'UNESCO, d'autres sont protégés par la Convention sur les milieux humides (Convention de Ramsar), signée en 1971. Ce traité intergouvernemental fournit un cadre d'action nationale et de coopération internationale pour la conservation et l'utilisation raisonnée des milieux humides et de leurs ressources. De nombreuses réserves de biosphère sont aussi des sites classés au patrimoine mondial, des sites protégés par la Convention de Ramsar et/ou des géoparcs mondiaux. Le fait que plusieurs désignations se cumulent souligne encore plus l'importance mondiale de ces régions et permet de développer des synergies entre ces programmes mondiaux qui prévoient tous, comme le programme MAB, un bilan périodique destiné à vérifier que les activités menées dans ces sites/régions sont bien orientées vers les objectifs définis.

Compte tenu des différents objectifs des réserves de biosphère et des parties prenantes qui y sont associées, il y a clairement des synergies potentielles avec d'autres programmes de l'UNESCO, en particulier le Programme hydrologique international (PHI), le Programme international des géosciences (PICG), la Commission océanographique internationale (COI) et le Programme pour la gestion des transformations sociales (MOST). Il y a aussi des possibilités intéressantes de collaboration avec le Programme d'action global (GAP) sur l'Éducation au service du développement durable (EDD) et les instituts, centres, chaires et réseaux de l'UNESCO, comme le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO

(réSEAU). Dans tous les cas, la collaboration avec le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO est essentielle.

Contexte mondial de la Stratégie du MAB

Les questions de durabilité sont au cœur du débat international car l'activité humaine continue de modifier profondément les systèmes terrestres et a un fort impact sur les ressources en eau douce, sur les océans, l'atmosphère et le climat, sur les écosystèmes, les habitats et leur biodiversité. Ces tendances sont sous-estimées dans le document produit à l'issue de la conférence Rio+20, « L'Avenir que nous voulons », qui reconnaît aussi qu'elles vont avoir des conséquences significatives sur toutes les sociétés, qu'elles ont des moteurs économiques, culturels et sociaux et qu'elles vont probablement s'accroître dans les décennies à venir. La communauté mondiale est en voie de créer et de mettre en œuvre un ensemble complet d'Objectifs pour le développement durable (ODD) afin de faire face à la fois aux besoins humains et à l'altération de l'environnement. Ils prennent aussi en compte d'autres impératifs mondiaux, comme les objectifs fixés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de ses protocoles, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, y compris les Objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité.

La Stratégie du MAB au sein de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO

La paix et le développement équitable et durable sont les objectifs primordiaux de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021 (37 C/4). L'Afrique et l'égalité des genres sont des priorités mondiales. L'UNESCO souligne l'importance cruciale d'un meilleur partage des informations afin d'induire les changements qui permettront de relever les défis complexes et interdépendants du développement durable. L'UNESCO promeut donc la coopération scientifique internationale et les approches scientifiques intégrées pour aider les États membres à gérer efficacement les ressources naturelles, à réduire les écarts en termes de savoir au sein de chaque pays et entre les pays et à jeter des passerelles propices au dialogue et à la paix. L'UNESCO s'appuie sur son expérience de leader de programmes intergouvernementaux et scientifiques internationaux et sur leurs facultés d'observation mondiales pour aider à définir le calendrier de recherche relatif à la coopération scientifique régionale et mondiale, basé sur le document rédigé lors de la conférence Rio+20, « L'Avenir que nous voulons » et l'agenda pour le développement post-2015. Le rôle prépondérant du MAB et du RMRB est souligné dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021, notamment par le biais de l'Objectif stratégique n°5 de l'UNESCO : « Promouvoir la coopération scientifique internationale concernant les défis majeurs du développement durable » et de l'Objectif stratégique n°4 : « Renforcer les systèmes et les politiques scientifiques, technologiques et d'innovation, aux niveaux national, régional et mondial ».

La Stratégie de Séville, le Cadre statutaire et le Plan d'action de Madrid

L'évolution du programme MAB et de son RMRB a été guidée par une série d'assemblées, en 1974 d'abord, avec le Groupe de travail du MAB, puis en 1984, avec le premier Congrès

international sur les réserves de biosphère à Minsk (Biélarus), qui a abouti à un Plan d'action pour les réserves de biosphère. Un deuxième Congrès international sur les réserves de biosphère s'est tenu à Séville (Espagne) en 1995, qui a ouvert une nouvelle ère pour le RMRB. Les mesures adoptées lors de ce congrès ont été compilées dans la *Stratégie de Séville* et dans le *Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère*, approuvés par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995. La conférence Séville+5, organisée à Pampelune (Espagne) en 2000, a repris les recommandations stratégiques de Séville et a donné lieu à une série de décisions, notamment pour les réserves de biosphère transfrontalières.

Le troisième Congrès mondial sur les réserves de biosphère s'est tenu à Madrid (Espagne) en 2008. Il donné naissance au *Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère* (PAM), qui reprend la *Stratégie de Séville* et vise à tirer profit des avantages stratégiques des instruments de Séville et à faire des réserves de biosphère les principales zones d'importance internationale consacrées au développement durable au XXI^e siècle. Le PAM prévoyait des mesures, des objectifs et des indicateurs de réussite, des partenariats et d'autres stratégies de mise en œuvre ainsi qu'un cadre d'évaluation pour le RMRB pour la période 2008-2013. Il tenait pleinement compte des recommandations du Comité de surveillance qui évaluait les Programmes de sciences naturelles et de sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

En 2013-2014, le Service d'évaluation et d'audit de l'UNESCO a évalué le PAM. Cette évaluation était entravée par le vaste domaine de compétence du PAM, par le manque de clarté dans les formulations de certains éléments et par l'absence d'une logique de mise en œuvre. D'autre part, la validité des conclusions était aussi limitée par le faible taux de participation à l'enquête (39 % des réserves de biosphère et 45 % des comités nationaux), avec des écarts régionaux importants. Malgré ces obstacles, cinq recommandations principales ont pu être émises : 1) renforcer la valeur du RMRB pour les réserves de biosphère et les associer aux activités du RMRB ; 2) renforcer la fonction de centre d'échanges du RMRB ; 3) développer le rôle mondial du RMRB en tant que plateforme pour les nouvelles idées ; 4) faire connaître le RMRB ; 5) renforcer la base des ressources financières et humaines et du RMRB.

La Stratégie du MAB, 2015-2025

Le programme MAB et son RMRB sont un partenaire et un instrument de recherche et d'expérimentation sur le terrain importants et précieux pour rassembler des connaissances sur le développement durable basé sur les pratiques et les partager avec le monde entier. Grâce à cette approche pragmatique, le Programme MAB soutient les efforts des États membres de l'UNESCO fournis pour lutter contre des problèmes graves liés à la biodiversité, aux services écosystémiques, au changement climatique ainsi qu'à d'autres aspects du changement environnemental planétaire. Cette stratégie du MAB, qui devrait être adoptée par le CIC du MAB lors de sa 27^e session, fournit un cadre complet et synthétique pour atteindre ces objectifs et contribuer aux Objectifs mondiaux pour le développement durable. La Stratégie du MAB est cohérente avec la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2014-2021, la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire du RMRB, tout en tenant compte des recommandations émises de l'évaluation finale du PAM. Les objectifs de mise en œuvre et

les domaines d'action stratégiques de cette stratégie du MAB seront mis en œuvre par le biais du Plan d'action du MAB associé (qui sera présenté lors du quatrième Congrès international sur les réserves de biosphère en 2016) ; leur mise en œuvre fera l'objet d'un suivi grâce à un cadre d'évaluation spécifique.

Vision et mission

Notre vision est celle d'un monde où les populations coopèrent pour prospérer dans un environnement sain.

Notre mission consiste à inspirer un avenir positif en reliant les populations et la nature. Au cours des dix prochaines années et après, le programme MAB aidera les États membres à atteindre les objectifs de développement durable grâce à notre réseau de [régions/sites] modèles qui explorent et testent des politiques de développement et des mesures pour l'intendance de la biodiversité et les ressources naturelles et où les leçons tirées sont mises à profit par le biais de la science de la durabilité, de l'éducation et de l'échange de connaissances.

Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques du MAB pour 2015-2025 découlent directement des trois fonctions des réserves de biosphère définies dans le Cadre statutaire du RMRB et du principal défi mondial posé par l'évolution climatique, identifié dans le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère. Ces objectifs stratégiques sont les suivants :

| |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles 2. Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères 3. Faciliter la science de la durabilité et l'éducation au service du développement durable 4. Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial |
|---|

Objectif stratégique n°1. Préserver la biodiversité, restaurer et améliorer les services écosystémiques et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles

La préservation et l'utilisation durable de la biodiversité est un défi d'une importance considérable. La biodiversité offre une protection et contribue au bien-être humain grâce à une variété de **services écosystémiques**. La perte de biodiversité a pour conséquence la baisse des services écosystémiques, ce qui menace directement le bien-être humain et constitue un indicateur important du déséquilibre du système dont les composantes vitales sont mises en jeu. La perte d'habitat et sa fragmentation dues au développement humain et aux systèmes de consommation et de production non durables sont considérées comme la cause principale de la diminution de la biodiversité dans le monde. L'ampleur sans précédent de l'exploitation de nos ressources naturelles nécessite d'améliorer leur gouvernance et leur

intendance. L'utilisation durable et équitable de l'eau douce et l'accès à l'énergie sont des prérequis particulièrement importants à la sécurité, à la durabilité et à la paix.

Résultats escomptés

- 1.1. Les États membres aident activement leurs réserves de biosphère comme [régions/sites] modèles à contribuer à la mise en œuvre de conventions mondiales et d'autres **Accords multilatéraux sur l'environnement** et à la réalisation des objectifs des ODD liés à la conservation de la biodiversité et à l'amélioration des services écosystémiques.
- 1.2. Des alliances au niveau local, national et régional sont créées pour aider les réserves de biosphère à remplir leur fonction de conservation de biodiversité et à en faire bénéficier populations locales, pour contribuer à la réalisation des Objectifs d'Aichi sur la biodiversité de la CDB.
- 1.3. La planification efficace, équitable et participative du développement durable dans les réserves de biosphère prend en compte de façon spécifique les droits, les besoins et les capacités des femmes et des communautés autochtones et locales ainsi que leur possession, leur accès et leur utilisation durable des ressources naturelles dans les réserves de biosphère et dans les environs.
- 1.4. Les États, les gouvernements locaux, les organisations internationales et le secteur privé soutiennent les réserves de biosphère grâce à une utilisation efficace de l'**approche écosystémique** pour garantir la prestation continue de **services écosystémiques** au sein des réserves de biosphère et pour les communautés voisines dont la santé et le bien-être en dépendent.

Objectif stratégique n°2. Contribuer à construire des sociétés et des économies saines et équitables et des établissements humains prospères

La hausse de la population mondiale, de plus en plus concentrée dans les zones urbaines de toutes tailles et en expansion rapide, notamment dans les régions côtières, a engendré la surexploitation et l'utilisation non durable des ressources naturelles périssables, ce qui accélère la pollution et la dégradation de l'environnement et a des conséquences néfastes notables sur le bien-être humain. Des sociétés et économies saines et équitables et des établissements humains prospères sont des éléments essentiels à la recherche de la durabilité et du développement social à long terme. Pour y parvenir, il faut rassembler des connaissances approfondies sur notre patrimoine naturel et culturel, les réalités socio-économiques et les approches innovantes pour accroître la résilience. Par le biais de son RMRB, le MAB est le mieux placé pour assurer la transition vers des économies prospères et des sociétés durables, pas seulement dans les États membres mais aussi par le biais des réserves de biosphère transfrontalières. Ces dernières peuvent jouer le rôle de parcs de la paix en favorisant les milieux propices à la coexistence harmonieuse des populations et des populations avec la nature et en promouvant une culture de paix par rapport à l'utilisation des ressources naturelles communes et aux bénéfices qui en découlent.

Résultats escomptés

- 2.1. Les réserves de biosphère fonctionnent et sont reconnues à tous les niveaux de gouvernance comme des [régions/sites] modèles chargées de promouvoir le

développement durable et de contribuer à la mise en œuvre des ODD liés au caractère sain et équitable des sociétés et des établissements humains.

- 2.2. Les réserves de biosphère servent de [régions/sites] modèles pour chercher, établir et tester des systèmes économiques qui ont un impact positif sur la préservation de la biodiversité et son utilisation durable.
- 2.3. Les réserves de biosphère servent de [régions/sites] modèles pour chercher, établir et tester des approches innovantes qui favorisent la résilience des communautés grâce à la diversification des sources de revenus, aux entreprises vertes et sociales, comme le tourisme responsable et les économies de qualité.
- 2.4. Des mécanismes fonctionnels sont introduits afin de veiller à ce que ceux qui facilitent l'apport de services écosystémiques issus des réserves de biosphère reçoivent une juste compensation et soient aidés par ceux qui exploitent et bénéficient de ces services, souvent dans des centres urbains éloignés.
- 2.5. Les réserves de biosphère contribuent directement à la santé et au bien-être de leurs habitants et de leurs visiteurs.
- 2.6. Les réserves de biosphère transfrontalières sont consolidées par le biais du dialogue à différentes échelles et du renforcement des capacités spécifiques aux questions transfrontalières et promues pour la coopération, la diplomatie environnementale, la paix, la sécurité et la gestion des conflits.

Objectif stratégique n°3. Faciliter la science de la durabilité et l'Éducation au service du développement durable (EDD)

La **science de la durabilité** est une approche intégrée axée sur la résolution de problèmes qui utilise de manière transdisciplinaire toute la gamme des connaissances scientifiques, traditionnelles et autochtones pour identifier, comprendre et régler des problèmes économiques, environnementaux, éthiques et sociétaux présents et futurs liés au développement durable. Au niveau des réserves de biosphère, cela requiert une collaboration entre toutes les parties prenantes, notamment les scientifiques, les décideurs politiques, les membres des communautés locales et le secteur privé. L'**EDD** favorise l'intégration des principales questions liées au développement durable à l'enseignement et à l'apprentissage pour inciter les apprenants à modifier leur comportement et leur en donner les moyens en acquérant de nouveaux savoir-faire, compétences et valeurs et à s'engager en faveur du développement durable. Les réserves de biosphère, en particulier par le biais de leurs coordinateurs, gestionnaires et chercheurs, ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre et l'intégration de la science de la durabilité et de l'EDD aux niveaux local et régional, afin de rassembler des connaissances scientifiques, d'identifier les bonnes pratiques et de renforcer l'interface entre science, politique et éducation et formation au développement durable.

Résultats escomptés

- 3.1. Le MAB et son RMRB s'engagent pleinement en faveur des initiatives et programmes de recherche internationaux, régionaux et nationaux qui contribuent au calendrier pour le développement post-2015.

- 3.2. La création d'un réseau international de scientifiques travaillant dans les réserves de biosphère, avec leurs gestionnaires/coordonateurs et les autres parties prenantes.
- 3.3. Chaque réserve de biosphère possède un programme de recherche actif fondé sur les principes de la science de la durabilité et qui fournit une base aux décisions et à la gestion participatives dans la réserve de biosphère.
- 3.4. Les connaissances traditionnelles sont utilisées comme une « source de savoir » pour la gestion des réserves de biosphère ; parallèlement, il faut être conscient de l'importance de l'autonomisation des communautés autochtones comme gardiens d'un savoir unique et l'importance du maintien de l'identité culturelle.
- 3.5. Chaque réserve de biosphère mène des activités de formation et de renforcement des capacités pour traiter les questions interdépendantes de préservation et d'utilisation durable de la biodiversité, de réduction du changement climatique et de son adaptation, et du bien-être socioéconomique et culturel des communautés.
- 3.6. Les activités d'EDD sont organisées dans toutes les réserves de biosphère et associent tous les partenaires de la société civile.
- 3.7. Davantage de partenariats entre les réserves de biosphère et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, comme le **Programme d'action global (GAP) sur l'EDD**, le **Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)** et le **Programme UNITWIN/Chaires UNESCO**.

Objectif stratégique n°4. Soutenir l'atténuation et l'adaptation à l'évolution climatique et à d'autres aspects du changement environnemental mondial

L'évolution climatique continue de poser un immense problème pour l'avenir de l'humanité. Il est désormais extrêmement probable que l'activité humaine soit la principale cause du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle. D'après le 5e Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique est sans équivoque ; nombre des changements observés depuis les années 1950 sont sans précédent dans les décennies, voire les millénaires qui ont précédé. Les valeurs spécifiques des réserves de biosphère et les opportunités qu'elles représentent par rapport au changement climatique ont été reconnues dans le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013) et la Déclaration de Dresde sur les réserves de biosphère et le changement climatique (2011). Le but est de mettre en avant les capacités du programme MAB et des réserves de biosphère à atténuer le changement climatique et à s'adapter à ses effets et de mieux intégrer leurs apports dans les stratégies et les politiques relatives au climat à l'échelle nationale et internationale. Pour cela, il faut adopter une approche simultanée des interactions complexes entre l'évolution climatique et les autres aspects du changement environnemental mondial, comme la perte de biodiversité, l'urbanisation, la désertification, la dégradation des ressources terrestres et hydriques et la destruction de l'ozone de la stratosphère.

Résultats escomptés

- 4.1. Le RMRB fonctionne comme un réseau mondial de régions promouvant l'apprentissage et des mesures pilotes en vue de surveiller et d'atténuer les effets de l'évolution climatique et d'autres types de changements environnementaux mondiaux et de s'y adapter
- 4.2. Les États membres aident activement leurs réserves de biosphère à mettre en œuvre la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) et le **Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)**.
- 4.3. Les États membres et d'autres décideurs reconnaissent les réserves de biosphère comme des [régions/sites] prioritaires pour développer et mettre en œuvre des stratégies permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, en particulier grâce à 1) l'efficacité énergétique et le développement et l'adoption d'énergies propres et renouvelables, notamment en économisant l'énergie par une consommation responsable et 2) des approches liées à la séquestration du carbone et à **REDD+** (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement).
- 4.4. Les États membres promeuvent activement le transfert des approches développées dans les réserves de biosphère à d'autres régions et pays.

Domaines d'action stratégiques

Les domaines d'action stratégiques du MAB pour 2015-2025 sont les suivants :

| | |
|--|---|
| | <p>A. Le Réseau mondial des réserves de biosphère regroupant des [régions/sites] qui servent bien de modèles en termes de développement durable</p> <p>B. Collaboration et mise en réseau inclusive, dynamique et axée vers les résultats au sein du MAB et du RMRB</p> <p>C. Partenariats externes efficaces et financement durable et suffisant pour le MAB et le RMRB</p> <p>D. Communication et partage d'informations et de données global, moderne, ouvert et transparent</p> <p>E. Gouvernance efficace du MAB et du RMRB et en leur sein</p> |
|--|---|

Les trois premiers domaines d'action stratégiques sont axés spécialement : A - sur chacune des réserves de biosphère dans le contexte de leur pays ; B - sur la mise en réseau au sein du Programme MAB ; C - prioritairement sur les partenariats externes au Programme MAB. Les domaines d'action spécifiques et leurs axes stratégiques respectifs sont détaillés ci-après.

Domaine d'action stratégique A. Le Réseau mondial des réserves de biosphère regroupant des [régions/sites] efficaces qui servent de régions modèles en termes de développement durable

D'ici 2025, le RMRB veut devenir un réseau mondial intégré de sites d'apprentissage et de démonstration pour l'innovation au service du développement durable. Quand les réserves de biosphère seraient pleinement fonctionnelles, elles représenteront une interface clé entre la science, la politique et la société aux niveaux local, national, régional et mondial, au profit de leur population, des États membres qui abritent ces réserves de biosphère et bien au-delà. En tant que [régions/sites] modèles, les réserves de biosphère doivent contribuer au développement durable, et notamment préserver la biodiversité et réduire la pauvreté. Le RMRB qui relie des [régions/sites] modèles de plus en plus performants est une arène unique propice à la coproduction de connaissances pour le développement durable entre les habitants des réserves de biosphère, les professionnels et les chercheurs. Le RMRB doit rassembler des sites pleinement fonctionnels et bien gérés et efficaces qui respectent la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire. L'objectif de la stratégie de sortie adoptée par le CIC en 2013 était d'y veiller.

Axes stratégiques

- A.1. Les procédures et les processus pour sélectionner, désigner, planifier et mettre en œuvre les réserves de biosphère sont ouverts et participatifs, tiennent compte des pratiques, traditions et cultures locales et y associent toutes les parties prenantes concernées.
- A.2. Les États et les autres entités ayant des compétences territoriales et de gouvernance intègrent de façon explicite les réserves de biosphère au développement national et régional, à la planification territoriale, à la législation, aux politiques et aux programmes liés à l'environnement et à d'autres secteurs et soutiennent les structures efficaces de gouvernance et de gestion dans chaque réserve de biosphère.
- A.3. Les réserves de biosphère et les comités nationaux du MAB ont des partenariats avec des universités et des instituts de recherche pour entreprendre des recherches appliquées et offrir des opportunités d'apprentissage pratiques en faveur de la gestion et du développement durable des réserves de biosphère.
- A.4. La durabilité financière des réserves de biosphère est bien meilleure grâce à une base de financement diversifiée.
- A.5. Le bilan périodique permet de veiller au bon fonctionnement du RMRB en générant un processus dynamique de gestion adaptative des réserves de biosphère.

Domaine d'action stratégique B. Collaboration et mise en réseau inclusive, dynamique et axée vers les résultats au sein du MAB et du RMRB

La collaboration et la mise en réseau inclusives, dynamiques et axées vers les résultats sont essentielles pour que le MAB et son RMRB puissent contribuer efficacement aux ODD et à ses cibles connexes. Au niveau international, la collaboration sera particulièrement axée sur la coopération triangulaire sud-sud et nord-sud-sud, catalyseur pour le dialogue et la

coproduction de connaissances scientifiques, en synergie avec les courtiers de connaissances locaux et autochtones, et pour la **diplomatie scientifique**. La collaboration et la mise en réseau doivent servir les quatre objectifs stratégiques. Il faut souligner l'importance des réseaux thématiques et régionaux du MAB à cet égard. Les réseaux régionaux ont des méthodes de travail et des statuts variables adaptés aux besoins régionaux et qui doivent rester flexibles afin de conserver leur pertinence et leur efficacité dans le contexte régional ; les réseaux thématiques devraient être auto-organisés.

Axes stratégiques

- B.1. Le renforcement des capacités mondiales et régionales et les programmes de formation pour les gestionnaires/coordonateurs des RB et d'autres parties prenantes facilitent la réalisation des objectifs stratégiques.
- B.2. Les réseaux sont renforcés par une plus grande participation des États membres - dont les Commissions nationales de l'UNESCO et les Comités nationaux du MAB, les ministères concernés - et d'autres parties prenantes du secteur public, ainsi que des universités, des organisations de la société civile et le secteur privé, et par une plus grande coopération avec les partenaires concernés.
- B.3. Les réseaux possèdent l'infrastructure et les ressources adéquates pour exploiter leur potentiel de mise en œuvre de leurs objectifs.
- B.4. Les réseaux régionaux encouragent la collaboration dans le domaine de la recherche, de la mise en œuvre et de la surveillance, notamment par des échanges entre les réserves de biosphère.
- B.5. Les réseaux communiquent et diffusent leurs objectifs et leurs activités de façon efficace, tant en interne qu'en externe.
- B.6. Un nombre croissant de jumelages de RB pour favoriser la coopération transfrontalière.

Domaine d'action stratégique C. Partenariats externes efficaces et financement durable et suffisant pour le MAB et le RMRB

Les partenariats efficaces visant à renforcer les réserves de biosphère, les réseaux et le secrétariat du MAB et à promouvoir la mise en œuvre des plans et stratégies, en particulier par des mécanismes de financement durables, sont une priorité du programme MAB. Si les ressources opérationnelles de base du programme et des membres du RMRB doivent provenir de budgets réguliers pour tous les niveaux de la mise en œuvre, il est nécessaire d'associer de nouveaux partenaires - comme des groupes de recherche, des entreprises ou groupes du secteur privé, des musées, des banques de graines et des organisations de la société civile -, soit pour renforcer les partenariats existants, soit pour en créer de nouveaux. Au cours de ce processus, l'administration de chaque pays doit être respectée et les communautés locales ne doivent pas perdre leur indépendance et leur influence, surtout si les partenaires sont originaires d'autres régions. Pour accroître la résilience organisationnelle et financière dans le MAB et les réserves de biosphère, il faut rechercher différents moyens de financement. Outre le financement, les nouveaux partenariats doivent permettre de sensibiliser le grand public aux valeurs et aux bénéfices des réserves de biosphère et d'associer les communautés locales. L'UNESCO dispose de l'une des

« marques » les plus célèbres et réputées dans le monde : l'un des défis majeurs est de réussir à l'utiliser pour lever des fonds pour le RMRB et ses réserves de biosphère.

Axes stratégiques

- C.1. Un plan business et marketing détaillé pour le RMRB, les réseaux régionaux et thématiques, les comités nationaux du MAB et les réserves de biosphère est en préparation ; il tient compte des priorités des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des secteurs privé et philanthropique. (Les principaux éléments sont indiqués ci-après ; d'autres sont susceptibles d'être ajoutés dans le plan d'action)
- C.2. Le secrétariat du MAB et les Comités nationaux renforcent leur collaboration et les partenariats, au sein de l'UNESCO et avec les principales organisations internationales.
- C.3. Le Secrétariat du MAB aide les réserves de biosphère et les réseaux régionaux à élaborer une expertise pour développer leurs propres revenus et à partager cette expertise.
- C.4. Partenariats avec le secteur privé créés autour du Programme MAB aux niveaux local, national et international.
- C.5. Un plus grand nombre de projets et d'activités soutiennent les réserves de biosphère et les réseaux, financés par des mécanismes de financement régionaux et nationaux, en particulier ceux qui mettent l'accent sur la nécessité des partenariats multinationaux.
- C.6. Orientation fournie aux entrepreneurs actifs dans les réserves de biosphère avec leur participation accrue, notamment à ceux qui soutiennent l'entreprise sociale et les économies vertes.
- C.7. Création d'une marque Réserve de biosphère plus forte au niveau mondial en complément aux marques locales de réserve de biosphère.
- C.8. Meilleure promotion conjointe des produits/services des réserves de biosphère entre les réserves de biosphère.
- C.9. Chaque réserve de biosphère génère une partie de ses revenus.

Domaine d'action stratégique D. Communication et partage d'informations et de données global, moderne, ouvert et transparent

La réussite du programme MAB dépend d'une communication efficace et ouverte, de l'échange de données et de communication, basé sur une vision claire et commune du concept de réserve de biosphère, entre les différents acteurs du programme - réserves de biosphère, comités nationaux, réseaux et secrétariat du MAB - comme en externe. Les outils modernes de communication et d'information, les réseaux sociaux et les outils de partage des données représentent un énorme potentiel pour le Programme MAB. Si le secrétariat du MAB, les Comités nationaux du MAB, les réseaux régionaux et thématiques et les réserves de biosphère commencent à bien exploiter ces outils, il faut élargir d'urgence leur

application, pas seulement au sein du MAB mais aussi pour toucher différents publics externes. Mais de nombreux pays ont encore un accès limité aux moyens de communication modernes - il faut donc continuer à tenir compte des moyens plus traditionnels de communication et d'échange d'informations. Communiquer plus efficacement ne dépend pas seulement de la capacité du MAB à mobiliser les outils de communication existants mais aussi de sa capacité à produire des résultats et des services qui sont appréciés et disponibles dans le plus grand nombre de langues possible, à commencer par les langues officielles de l'UNESCO. Les bons résultats attireront l'attention des médias qui nous aident à communiquer sur nos activités.

Axes stratégiques

- D.1. Mise en œuvre intégrale d'une politique d'accès libre aux documents, données, informations et supports multimédias relatifs au MAB et au RMRB.
- D.2. Une stratégie de communication globale soutenue par un plan d'action (les principaux éléments sont indiqués ci-après ; d'autres sont susceptibles d'être ajoutés dans le plan d'action).
- D.3. Le secrétariat du MAB a un programme de publication coordonné et met en œuvre efficacement le site du MAB (MABnet), principale plateforme de communication, de données et d'informations pour le MAB.
- D.4. Les coordinateurs/gestionnaires des réserves de biosphère, les comités nationaux et les réseaux régionaux garantissent un accès facile à l'information sur les réserves de biosphère.
- D.5. Utilisation accrue des conférences vidéo, des réseaux sociaux et des nouvelles technologies d'information et de communication pour le partage des connaissances, la communication, la coopération technique et le renforcement des capacités.

Domaine d'action stratégique E. Gouvernance efficace du MAB et du RMRB et en leur sein

Le Programme MAB est gouverné par son Conseil international de coordination, sous l'autorité de la Conférence générale de l'UNESCO et de son Conseil exécutif. Le Cadre statutaire du RMRB reste la base de sa gouvernance. Des mécanismes de gouvernance bien structurés et mis en œuvre et gérés de façon efficace constituent la base de la réussite du Programme MAB. Les Comités nationaux du MAB ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de la vision et de la mission du Programme MAB. Des leçons importantes ont été tirées de la longue expérience qui a suivi la Stratégie de Séville et de la mise en œuvre et de l'évaluation du Plan d'action de Madrid. La surveillance et l'évaluation continues de l'action et des mécanismes de gouvernance sont essentiels pour garantir une adaptation efficace et rapide au changement.

Axes stratégiques

- E.1. Les gouvernements des États membres et les Commissions nationales de l'UNESCO soutiennent la mise en œuvre du Programme MAB, notamment à l'aide d'un soutien institutionnel défini de façon précise.

- E.2. Chaque comité national du MAB regroupe des membres d'horizons différents, par exemple des secteurs public et privé, du secteur de la recherche et de l'éducation ainsi que de nombreuses parties prenantes, y compris des représentants des réserves de biosphère.
- E.3. Les États membres informent régulièrement le secrétariat du MAB et les réseaux régionaux des avancées relatives à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action du MAB dans leur pays.
- E.4. Chaque réseau régional dispose d'un mécanisme de gouvernance précis qui prévoit l'évaluation annuelle des réalisations.
- E.5. Les nouveaux réseaux thématiques, s'il y en a, ont des objectifs et des plans bien définis, un mécanisme intégré d'audit et une clause d'extinction.
- E.6. Le Groupe de soutien international (GSI) des délégations permanentes de l'UNESCO auprès du Programme MAB continue à contribuer aux communications et à la défense au profit du programme MAB.

Cadre d'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie

La Stratégie du MAB sera mise en œuvre par le biais du Plan d'action du MAB associé (voir ci-après) et fera l'objet d'un suivi grâce à un cadre d'évaluation spécifique qui s'inscrit dans une logique d'intervention stratégique. Cela reliera les objectifs stratégiques et les domaines d'action stratégiques de la présente Stratégie aux principales activités et aux résultats du plan d'action. Ce cadre d'évaluation prévoira des indicateurs associés aux sources de vérification et de surveillance correspondantes, qui seront intégrés à un plan d'évaluation qui définit les rôles et responsabilités des principaux acteurs impliqués dans la réalisation de la stratégie et du plan d'action. Le cadre d'évaluation et la surveillance et l'évaluation qui en découlent seront élaborés et appliqués en étroite coopération avec le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO.

Plan d'action du MAB

Le plan d'action du MAB (2016-2025) fournira un ensemble complet de mesures en vue de la mise en œuvre efficace de la stratégie du MAB. Ce plan d'action sera élaboré à l'issue de l'adoption de la stratégie du MAB en 2015 et présenté lors du quatrième Congrès mondial sur les réserves de biosphère et de la 28^e session du CIC du MAB (Lima, Pérou, 2016).

Glossaire

Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

Convention sur la diversité biologique (CDB)

Approche écosystémique

Services écosystémiques

Éducation au service du développement durable (ESDD)

Programme d'action mondial (PAG) sur l'EDD

Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Accord environnementaux multilatéraux

Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD+)

Diplomatie scientifique

Science de la durabilité

Objectifs pour le développement durable (ODD)

Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)

Programme UNITWIN/Chaires UNESCO